

Les obligations du Code du travail et du Code de la construction et de l'habitation sont nombreuses en matière de désenfumage. Les multiples réglementations et instructions techniques permettent de concevoir les systèmes de désenfumage naturels et mécaniques... à condition de savoir les manipuler!

CONCEVOIR UN SYSTÈME DE DÉSENFUMAGE NATUREL OU MÉCANIQUE - INC10

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et habitation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Connaître la réglementation applicable dans les établissements recevant du public, les établissements recevant des travailleurs et les bâtiments d'habitation en matière de désenfumage
- Appliquer les instructions techniques n° 246 et 263
- Appréhender le dimensionnement d'un système de désenfumage
- Comprendre les interactions avec les systèmes de sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Les architectes
Les bureaux d'études
Les services techniques
Les responsables sécurité

DURÉE : 1 journée de formation

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'organisation de la réglementation
Le Code du travail : les ERT
Le Code de la construction et de l'habitation : les ERP et les bâtiments d'habitation

LES PRINCIPES ET OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE DÉSENFUMAGE

Les fonctions et objectifs du désenfumage
Les obligations en ERT
Les obligations en ERP
Les obligations en habitation
Les instructions techniques n° 246 et 263

LA CONCEPTION ET LE DIMENSIONNEMENT DES SYSTÈMES DE DÉSENFUMAGE

Le désenfumage des escaliers
Le désenfumage des circulations
Le désenfumage des locaux

LES INTERACTIONS AVEC LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

Les interactions avec les SSI de catégories A ou B en ERP

ÉTUDES DE CAS

Études de cas concrets portant sur le dimensionnement d'installations de désenfumage naturel et mécanique

TARIF

550 € HT la journée (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners

PROGRAMME

